



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Government of Canada Building
101 - 22nd Street East, Suite 110
Saskatoon
Saskatchewan
S7K 0E1
Bid Fax: (306) 975-5397

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services
Canada/Réception des soumissions Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada
Government of Canada Building
101 - 22nd Street East
Suite 110
Saskatoon
Saskatche
S7K 0E1

Title - Sujet DRS Calibration	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0142-19X035/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W0142-19X035	Date 2019-05-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$STN-205-5158	
File No. - N° de dossier STN-8-41049 (205)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-06-04	
Time Zone Fuseau horaire Central Standard Time CST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Baessler, Nancy	Buyer Id - Id de l'acheteur stn205
Telephone No. - N° de téléphone (306) 241-2826 ()	FAX No. - N° de FAX (306) 975-5397
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Visite du site d'étalonnage dans le cadre du CRD – 14 mai 2019 – 12 h 45

PROCÈS-VERBAL

1. Introduction – personnel de SPAC, du MDN, de la BATUS, du R.-U./MD
2. Revue du résumé de la DP
 - Fermeture – 4 juin 2019
 - Les soumissions doivent être présentées suivant l'information sur la page couverte de la DP
 - Le contrat durera 2 ans
 - On peut utiliser Epost pour présenter des soumissions (que l'on trouve à la partie 2)
 - Les clauses qui se rapportent à l'exigence se trouvent dans la DP ou en utilisant les liens menant au manuel d'approvisionnement
 - 2.6 – Améliorations apportées à l'exigence
 - Il faut les soumettre s'il y a des propositions ou des recommandations. Cela devrait avoir lieu au moins 5 jours avant la fermeture
 - Cette visite de site était optionnelle
 - Évaluations – Canada et BATUS et MD/R.-U.
 - Exigences obligatoires
 - Indiquez clairement comment vous avez respecté cela
 - Évaluation financière – il y a une longue liste d'articles qui seront ajoutés
 - Le fournisseur retenu sera celui qui respectera toutes les exigences obligatoires et qui aura le prix le plus bas
 - Partie 5 – Attestations – s'assurer d'effectuer une revue et de terminer lorsque nécessaire
 - Assurance – exigence spécifique (annexe C)
 - Il n'y a aucune sécurité pour cette exigence
 - Le contrat résultant sera un contrat d'autorisation de tâche
 - Les coordonnées de l'autorité contractante se trouvent à la partie 7
 - Le MDN est le responsable des achats. Les travaux seront effectués par le biais d'une AT et seront gérés par le MDN. Aucun des travaux effectués dans le cadre du présent contrat, sans une AT, ne sera payé par le biais du contrat.
 - Le but est d'émettre des AT mensuelles pour les travaux.
3. Breffage portant sur l'énoncé de travail (ET)
 - On a révisé l'information que l'on trouve dans l'ET
 - L'exigence s'applique à l'étalonnage de la clé dynamométrique et à l'inspection des crics
 - La liste fournie n'est pas exhaustive. Si des articles supplémentaires sont nécessaires, le contrat sera modifié pour en tenir compte
 - Les quantités fournies sont des estimations et ne sont pas garanties
 - L'étalonnage doit être effectué dans un laboratoire répondant à la norme ISO 17025:2017
 - i. Il n'y a que les clés dynamométriques qui doivent être testées conformément à la norme ISO 17025:2017 et dans un laboratoire, conformément à la norme ISO 17025:2017
 - ii. Il s'agit d'une nouvelle norme mondiale pour le R.-U.

- Tous les crics doivent être testés et inspectés – la norme ISO ne s'y rapporte pas
- On doit avoir recours à l'équipementier pour toutes les pièces
- Les travaux doivent être effectués conformément à l'AESP
- Dans certains cas, on doit tester la charge
- La paperasse doit être fournie conformément à l'AESP à des fins de rapport
- En cas de modification à l'AESP, l'entrepreneur en sera informé
- Temps d'intervention pour les travaux : 28 jours à partir du ramassage sauf avis contraire
- Cueillette et livraison – cela sera communiqué avec l'entrepreneur, mais on vise à le faire une fois par semaine
- La cueillette et la livraison doivent être effectuées en même temps, et l'entrepreneur sera escorté, car il n'y a AUCUNE sécurité pour cette exigence
- Emballage – dans un emballage sécuritaire pour qu'aucun dommage ne se produise pendant le transport
- Assurez-vous que les pièces sont étiquetées adéquatement pour ce qui a été complété
- Il est important de consigner chaque article pour que, s'il faisait défaut, nous sachions quelles sont les réparations qui ont été effectuées et nous puissions déterminer la raison de la défaillance
- Les caractéristiques d'essai technique seront fournies à l'entrepreneur si le MDN dispose de l'information
- Il n'y a aucune garantie de production pour les travaux
- Il doit y avoir des réunions pour s'assurer que les choses se déroulent bien et que l'on règle les problèmes
- RNR – doit revenir à la Base pour être éliminé

Questions et réponses

- Q1. Qu'est-ce qui permettra de prouver que LOLER est respecté?
- R1. L'information fournie dans la soumission devrait contenir suffisamment de détails pour prouver que LOLER est respecté. Cette information peut être des certifications, un résumé, etc.
- Q2. Le maintien des articles principaux aura-t-il lieu?
- R2. Le MDN examinera la question. Cela se pourrait, mais le MDN s'en occupera. Le MDN peut fournir des pièces brisées pour aider l'entrepreneur à effectuer son travail. Cependant, on devra d'abord passer par le processus d'élimination adéquat auprès du MDN.